

**M. le président.** La parole est à M. Yves Vandewalle.

**M. Yves Vandewalle.** Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, l'indépendance d'un pays se mesure à l'aune de ses capacités économiques et militaires. C'est pourquoi la réduction du déficit budgétaire est impérative. Elle s'impose pour conserver notre autonomie de décision en matière économique et financière, et exige des économies drastiques. Dans ce contexte, il faut souligner les remarquables efforts consentis au profit du budget de la défense, même si l'on peut légitimement s'interroger sur notre capacité à respecter, à l'avenir, les objectifs du Livre blanc.

Il est vrai que nous n'avons guère le choix. Cet effort budgétaire est nécessaire pour renouveler les équipements de nos armées, des équipements dont certains, vieux d'une quarantaine d'années, sont à bout de souffle. Des avions ravitailleurs aux avions de transport tactique, en passant par les véhicules de l'avant blindés et les hélicoptères, la liste est longue. Sans parler des nouveaux matériels, comme les drones ou les moyens de défense antimissile dont il faut se doter pour l'avenir. Y renoncer serait renoncer à notre indépendance nationale et placer notre sécurité sous la dépendance de l'étranger, dans un monde instable où les risques et menaces sont bien réels, comme l'actualité nous le rappelle très régulièrement. C'est, bien évidemment, inacceptable pour des raisons de principe, ni même vraisemblable, car l'Europe de la défense est toujours aussi inconsistante, tant politiquement que financièrement, et les États-Unis n'ont plus la suprématie d'antan.

Pour autant, il ne faut pas désespérer de l'Europe, et nous n'avons plus les moyens d'agir seuls. Nous devons donc aller de l'avant avec les pays européens qui le souhaitent et qui font les mêmes efforts que la France. C'est pourquoi j'approuve les accords du 2 novembre entre la France et le Royaume-Uni, qui font à eux deux presque la moitié de l'effort budgétaire et engagent 70 % des crédits de recherche-développement de l'Union européenne, alors que beaucoup d'États ne font pour l'heure que de la figuration.

La multiplication des coopérations et la mutualisation des moyens que vous préconisez, monsieur le ministre, est une démarche pragmatique et rationnelle que je soutiens.

Les coopérations doivent aussi porter sur la préparation de l'avenir, je veux dire les études amont et le développement. Avec d'autres, notamment mon collègue Yves Fromion, je plaide depuis plusieurs années pour relever les crédits d'études amont à 1 milliard d'euros par an : ils sont malheureusement encore en baisse, à près de 700 millions. D'autant que les investissements à consentir pour préparer l'avenir de la dissuasion, indispensables lorsqu'on travaille à plusieurs décennies, amputent d'autant les crédits destinés aux autres moyens. Il convient toutefois de pondérer cette observation par les effets positifs du crédit d'impôt recherche que nous avons maintenu et amendé récemment dans un sens plus favorable à la recherche industrielle.

Nous devons veiller à conserver des compétences qui, une fois perdues, seraient très longues et très coûteuses à reconstituer. Des compétences qui font partie de nos domaines d'excellence industrielle, presque toujours duales, comme dans le domaine aérospatial.

C'est désormais par des coopérations bilatérales ou multilatérales avec d'autres pays européens que l'on peut espérer résoudre l'équation budgétaire, si nécessaire, en encourageant d'inévitables regroupements industriels. Le futur drone MALE en offre une belle occasion. J'espère que la France s'engagera rapidement dans cette voie pour être au rendez-vous avant 2020, car le marché des drones est très prometteur pour de larges applications tant civiles que militaires. Je m'en tiendrai là, car ce point a déjà été fort bien développé par mes collègues Fourgous et Viollet. (*Sourires.*)

Enfin, je voudrais vous interroger, monsieur le ministre, sur deux points précis.

Premièrement, considérez-vous que nos moyens en matière de renseignement – certes en augmentation mais il n'empêche – soient performants et suffisants, en particulier face à la menace terroriste qui ne se relâche pas ?

Deuxièmement, êtes-vous toujours aussi optimiste sur l'évolution de l'armée afghane, et a-t-on enfin réglé la question des rémunérations ? La stratégie actuelle permet-elle d'entrevoir une issue au conflit ?

En conclusion, je tiens à saluer le dévouement et le professionnalisme de nos armées qui sont, il faut le dire, très sollicitées, peut-être même trop. La dégradation de certains indicateurs – le président de la commission en a évoqué un – ne mérite-t-elle pas attention ? Cet hommage à nos armées n'est pas une clause de style. Il est le fruit d'un constat tiré de mes visites dans les unités, un constat que je sais partagé par une grande majorité de nos concitoyens qui sont conscients de la nécessité de défendre nos libertés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)